

CLOCHERS A HOURS DU BAS-LIMOUSIN

PAR

René FAGE

LEGS
Auguste BRUTAILS
1859-1926

Dessins de M. André FAGE



CAEN

HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
34, RUE DEMOLOMBE, 34

—
1907



OUT OF CIRCULATION



À Mon Confrère et Maître, Monsieur Brutails,
Bien sympathique connaisseur.

Nanépage

38181

CLOCHERS A HOURS

DU BAS-LIMOUSIN

PAR

René FAGE



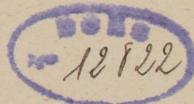
Dessins de M. André FAGE



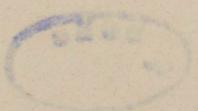
CAEN

HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
34, RUE DEMOLOMBE, 34

—
1907



Extrait du *Bulletin Monumental*, t. LXXI, 1907.



CLOCHERS A HOURDS

DU BAS-LIMOUSIN

Sans être d'une très grande rareté, les clochers à hourds sont assez peu communs en France pour mériter d'être signalés. Ils n'ont encore fait l'objet d'aucune étude. Deux seulement, à notre connaissance, ont été figurés dans des ouvrages d'archéologie : celui de Dugny (Meuse) (1), et celui de Touques (Calvados) (2). Ces clochers n'ont pas, il est vrai, un caractère architectural qui attire l'attention des artistes. Simples tours de défense, construites pour la plupart au XV^e ou au XVI^e siècle, avec des matériaux communs, un peu hâtivement peut-être, et dans des localités où les ressources n'abondaient pas, elles se font remarquer par l'absence complète de sculpture, de décor et de mouluration. Elles ont été, quelquefois, ajoutées après coup à des monuments anciens pour

(1) Viollet-le-Duc: *Dictionnaire d'architecture*; v. Hourd. — Enlart: *Manuel d'archéologie française*, t. II, p. 474-475, fig. 221.

(2) *Congrès archéologique de France*, XXXVII^e session, tenue à Lisieux en 1870, p. 315.

parer aux éventualités du moment. Leurs hourds, en bois grossièrement travaillé, avaient en quelque sorte l'apparence d'une fortification provisoire. Exposés aux intempéries, sans une couche d'enduit quelconque pour les protéger, sans aucun entretien, on est surpris que quelques-uns de ces ouvrages aient pu résister pendant plusieurs siècles et soient encore intacts.

Beaucoup, sans doute, ont disparu, laissant découverte la tour en pierre qui les supportait; la charpente a été abaissée, et la toiture repose maintenant sur la maçonnerie. La structure de la tour et la disposition des baies supérieures laissent seules deviner que ces clochers n'ont pas conservé leur amortissement primitif, et qu'ils devaient être munis d'un houd sous les pentes de la toiture.

On trouve, dans le département de la Corrèze, quelques-uns de ces clochers-tours qui semblent avoir été originairement houdés, notamment ceux de Saint-Germain-les-Vergnes et de Meyssac (1); mais on y voit aussi deux églises dont les clochers ont conservé leurs hourds entiers: ce sont les églises paroissiales de Saint-Chamant et de Saint-Sylvain. Nous allons les étudier séparément, car elles présentent deux types distincts de ce genre de construction.

(1) Le clocher de Saint-Germain-les-Vergnes est une tour en pierre, semblable à celle de Saint-Sylvain, percée d'archères; sa toiture actuelle repose directement sur les créneaux. Le clocher de Meyssac rappelle, par ses dispositions et sa construction, celui de Saint-Chamant.

I

Saint-Chamant.

La bourgade de Saint-Chamant, située dans la vallée de la Souvigne, est un chef-lieu de commune du canton d'Argentat. Son église, une des plus anciennement connues du Bas-Limousin, est mentionnée dans le testament d'Adhémar, vers 930 (1). On la dénommait *ecclesia sancti Amantii*; elle avait pour patron saint Amant de Rodez (2).

De cette église primitive il ne subsiste aucun vestige; son existence n'est attestée que par le document dont nous venons de rappeler la date approximative.

L'église actuelle, dont certaines parties importantes sont de la seconde moitié du XII^e et du commencement du XIII^e siècle, a été fortement remaniée et reprise au XIV^e, au XV^e siècle et à l'époque moderne. Son plan est cruciforme, avec une seule nef et un transept très saillant. Le chevet est plat, et la sacristie, placée derrière le mur du chevet, dans le prolongement de l'édifice, a la même largeur que lui. Le chœur et les deux croisillons sont voûtés d'ogives. Un large méplat règne sur les branches d'ogives du chœur et du croisillon du nord. Les ogives du croisillon du sud, moins grossières, sont ornées d'un tore avec un petit méplat. La nef, y compris le carré du transept, est plafonnée. A l'entrée du chœur, deux colonnes engagées, dont les chapiteaux sont épannelés,

(1) Étienne Baluze: *Historiae Tutelensis libri tres*, p. 333 et suiv.

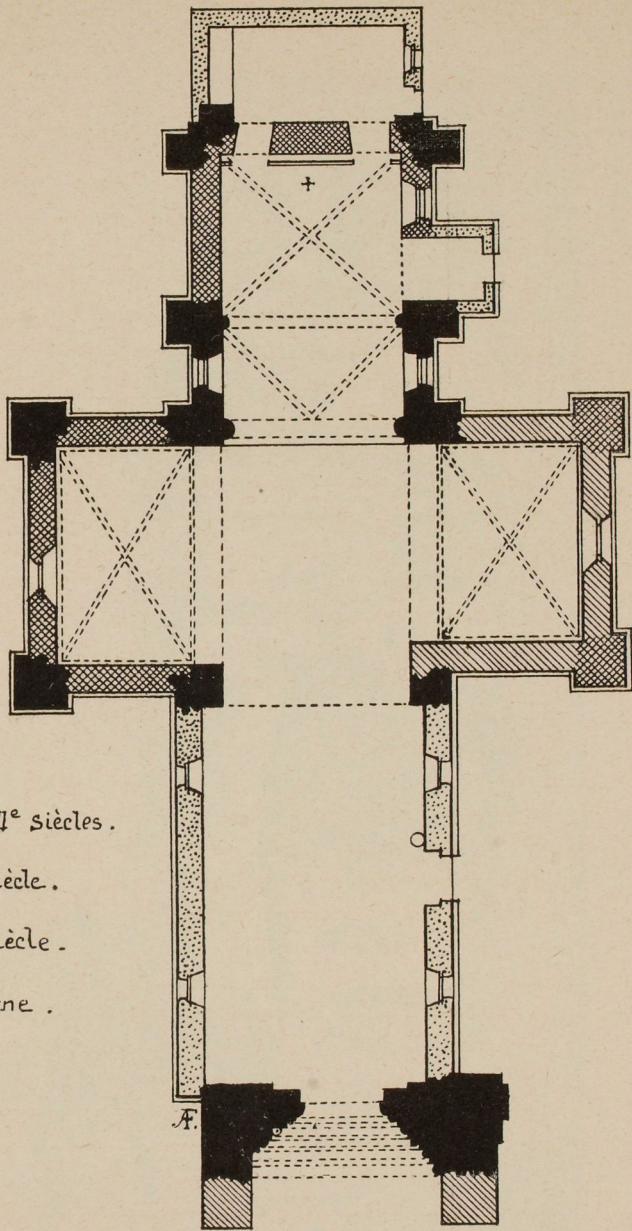
(2) L'église actuelle, qui a conservé le même vocable, a aussi pour patron saint Martin.

soutiennent l'arc triomphal. Il n'y a pas de clef à la voûte du chœur; les croisillons ont des clefs armoriées.

Il est facile de constater que les voûtes sont plus jeunes que certaines parties des murs qui les supportent, et que ces murs n'appartiennent pas tous à la même époque. Les murs de la première travée du chœur en partie, les colonnes engagées sur lesquelles repose l'arc triomphal, les piliers du carré du transept, les contreforts trapus qui épaulent les angles extérieurs du croisillon du nord et du chevet, sont de la seconde moitié du XIII^e siècle, au plus tard des premières années du XIII^e. Les murs de la seconde travée du chœur et ceux du transept paraissent avoir été repris quand on a construit les voûtes.

La grossièreté des ogives pourrait faire attribuer les voûtes au commencement du XIII^e siècle; mais il faut tenir compte de la nature des matériaux employés, de l'inhabileté des ouvriers, et de la persistance des anciens modes de construction en Limousin. Au surplus, le méplat qui règne sur ces ogives ne permet pas de leur assigner une date aussi reculée. M. le chanoine Poulbrière nous semble être dans le vrai quand il ne fait remonter qu'au XIV^e siècle le croisillon du nord, et qu'au XV^e celui du sud (1). Ce dernier, sensiblement plus étroit, témoigne, par la nervure de sa voûte, d'un progrès réel. La voûte du chœur ne diffère pas de celle du croisillon du nord; elle a dû être construite dans la même campagne. Les murs latéraux de la nef sont modernes.

(1) M. l'abbé Poulbrière: *Dictionnaire des paroisses du diocèse de Tulle*, dans la *Semaine religieuse de Tulle*, 1902.



■ XII^e et XIII^e Siècles.

■ XIV^e siècle.

■ XV^e siècle.

■ Moderne.

0 1 2 4 6 8 10

André Fage, del.

Église de Saint-Chamant.

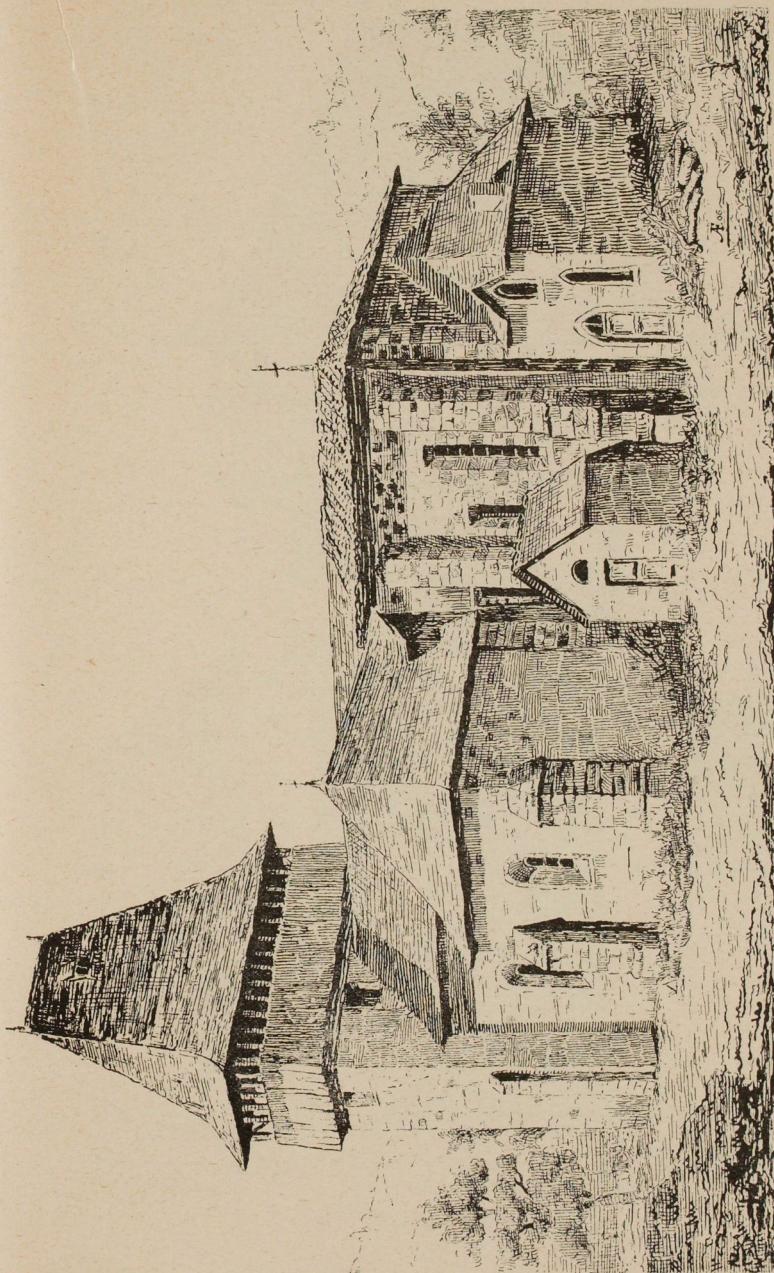
Plan.

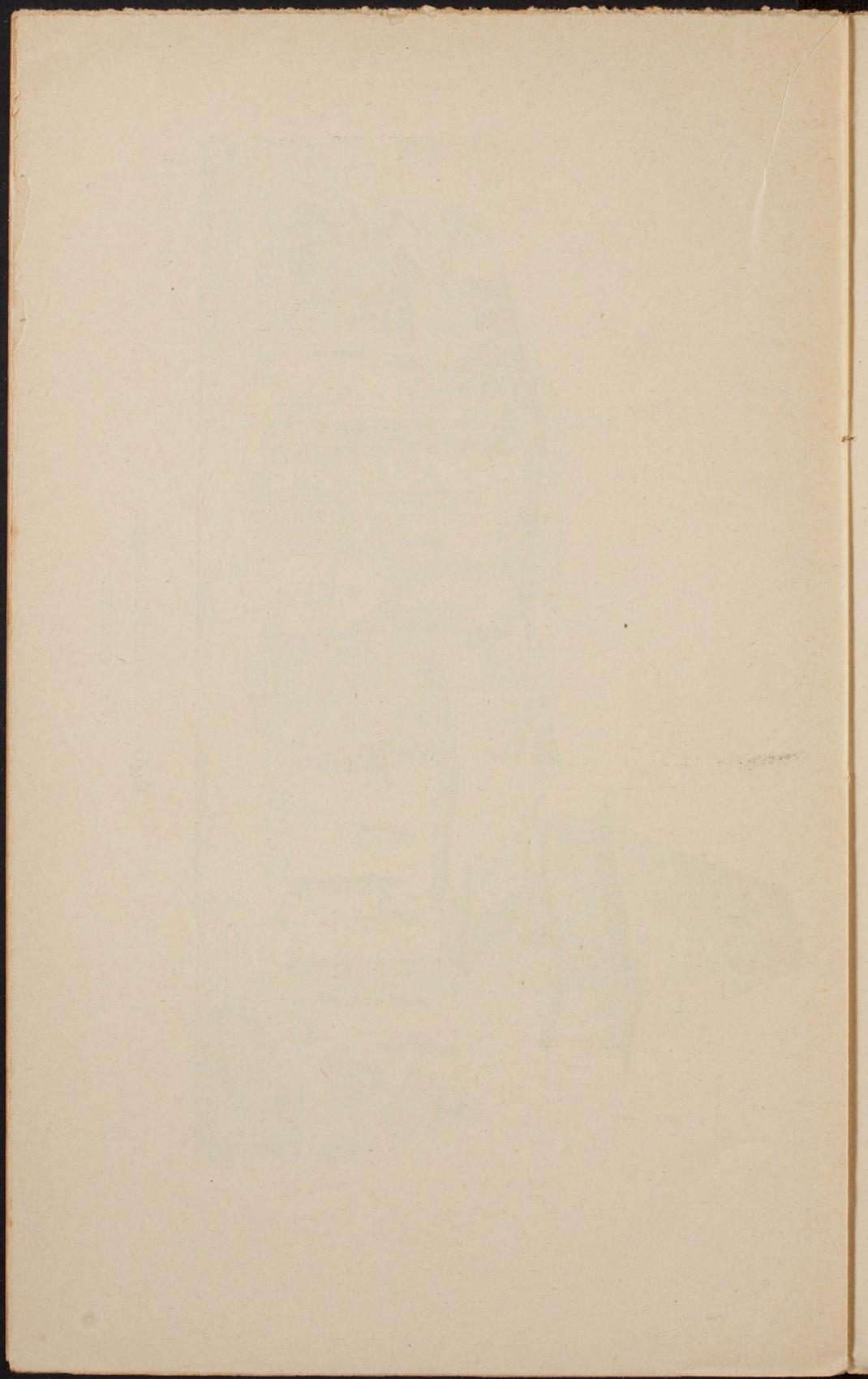
Digitized by Google

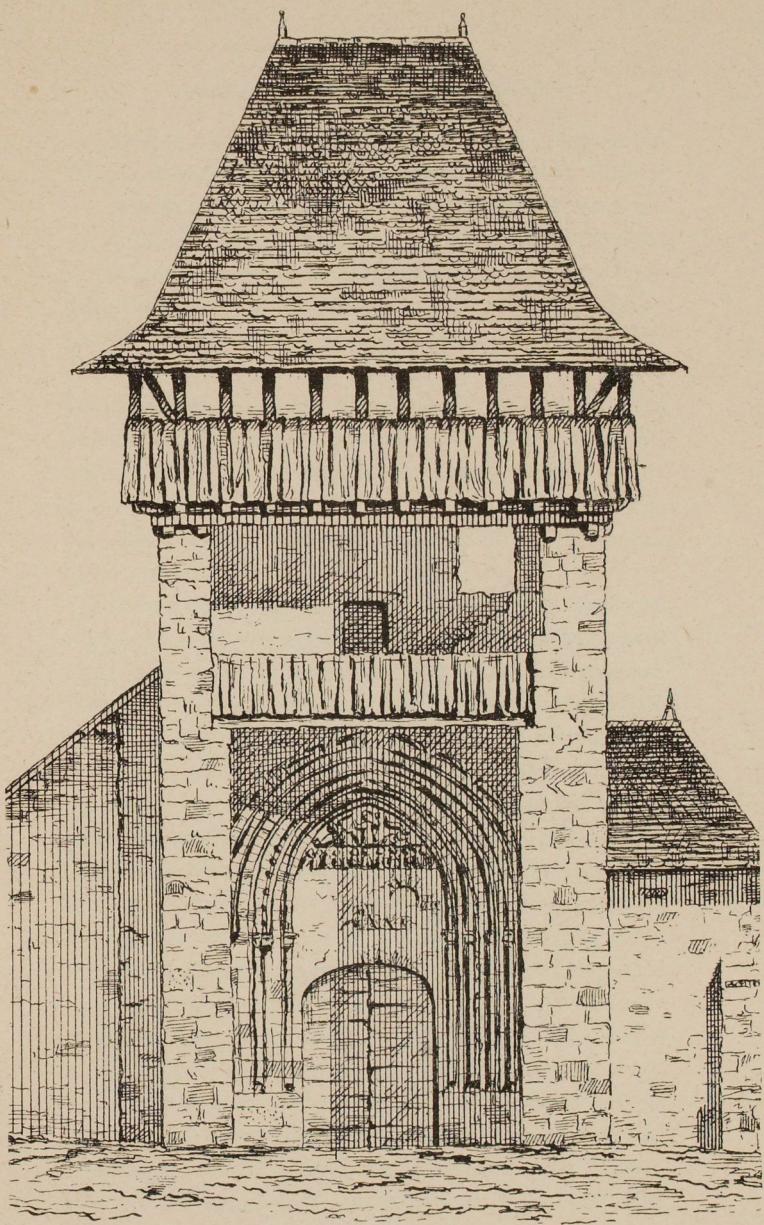
André Fage, del.

Église de Saint-Chamant.

Vue d'ensemble.



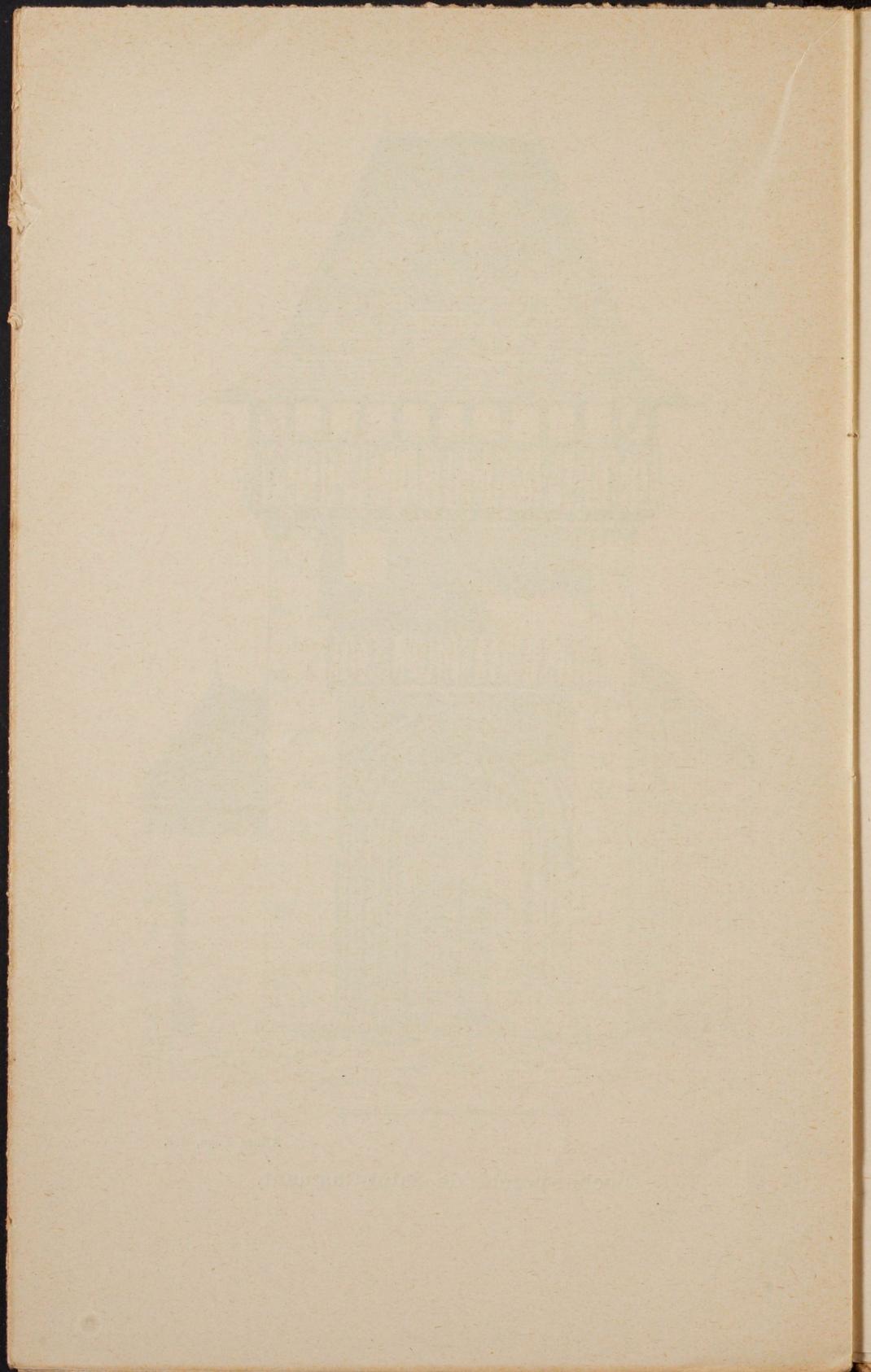




0 1 2 3 4 5

André Fage, del.

Clocher-porche de Saint-Chamant.



Quoique remanié à une époque qu'il est impossible de déterminer, le portail constitue, dans son ensemble, le plus important et le plus intéressant morceau de l'église romane qui remplaça l'église primitive dont il est question dans le testament d'Adhémar. Il est encadré de cinq colonnettes supportant les boudins de l'archivolte. La première, sur laquelle se pose l'enca-
drement de la voussure, plus grosse que les autres, est sculptée en forme de câble ou de torsade ; les autres sont lisses. Des squelettes, des animaux et des oiseaux couvrent les chapiteaux. Les boudins de l'ar-
chivolte, dont l'arc est légèrement brisé, sont décorés de petites boules, de torsades, de billettes, d'oiseaux et de quadrupèdes.

Un tympan sculpté, d'une exécution très barbare, représente, dans le registre supérieur, Dieu bénissant de la main droite et tenant un livre de la main gauche ; il est accosté de deux anges aux ailes déployées et de deux têtes. Au registre inférieur, treize personnages, apôtres ou viciliards, sont debout, dans des attitudes diverses. Ces sculptures n'occupent que la partie haute du tympan, laissant, au-dessus du linteau, une large bande de maçonnerie plate et aveugle. On serait tenté de croire qu'elles ont été réemployées, tant cette disposition est insolite et disgracieuse. Mais, en y regardant de près, on remarque que les deux registres n'ont pas été changés de place et que la partie inférieure du tympan, ainsi que la porte, ont été seules remaniées. Le seuil de la porte, en effet, a été abaissé. Les sculptures du tympan reposaient sur deux petites arcatures en plein cintre, dont on voit la trace sous le crépiasse ; et le linteau était supporté, au centre, par un trumeau dont un fragment, surmonté d'un

chapiteau, a été transporté dans l'église où il sert de bénitier. Les sculptures de ce chapiteau et du fragment de pilastre qui le supporte rappellent celles des chapiteaux et de l'archivolte du portail : ce sont des oves entre deux tores, un oiseau et des quadrupèdes affrontés. L'ensemble du portail est d'un roman avancé qui ne doit pas remonter au delà de la seconde moitié du XII^e siècle. La brisure, quoique assez peu sensible, de l'archivolte suffirait à démontrer l'approche d'une période de transition.

Ce qu'était la façade romane avant l'adjonction du clocher-porche houdé, il est difficile de le dire avec certitude ; mais, de l'examen du mur droit qui surmonte le portail, on peut conclure que la façade était plate et percée de deux baies dans lesquelles se balançait les cloches.

Le clocher actuel est constitué par deux murs qui s'avancent parallèlement de chaque côté du portail et forment, avec l'ancien mur de façade, un trapèze régulier. Ces murs ont environ onze mètres de hauteur ; l'ancien mur de façade a été arasé ou surélevé au même niveau. Une large tribune en bois, avec une balustrade formée, comme le houd, par des madriers grossièrement travaillés, est établie, à huit mètres de hauteur, entre ces murs parallèles et s'appuie en arrière sur l'ancien mur de façade, un peu au-dessus de l'archivolte.

Le houd repose sur les trois murs et les déborde en encorbellement de soixante-quinze centimètres. Il est fait de poutres et de solives d'un fort équarrissage : cette charpente est revêtue, jusqu'aux deux tiers de sa hauteur, de madriers verticaux juxtaposés. Une toiture à quatre eaux, assez aiguë, brisée dans

le bas pour mieux abriter le houd, recouvre le tout.

Une porte donne accès du comble de l'église dans la tribune du clocher. Les deux murs latéraux et le mur du fond sont percés chacun d'une baie rectangulaire, placée immédiatement sous les solives du houd.

Une tour fermée eût offert, sans doute, plus de résistance en cas d'attaque que ce vaste porche ouvert, coupé seulement par la galerie dont nous avons parlé; mais, le portail et son tympan seraient restés dans l'obscurité et l'église aurait perdu son plus bel ornement. Contre les armes en usage à l'époque où le clocher fut construit, la porte de l'église parut suffisamment défendue par la galerie et le houd.

Ces fortifications existaient au XV^e siècle. M. Champeval nous dit en avoir trouvé la preuve dans un document du temps. A cette époque, l'église était même entourée d'un fossé (1). On ne peut faire remonter plus haut l'établissement de ce système de défense.

Le XV^e siècle, à son commencement surtout, fut désastreux pour le Bas-Limousin. Des bandes anglaises le parcourraient en tout sens, s'emparant des châteaux, saccageant les églises, laissant derrière elles la désolation et la ruine. Il fallut l'accord des principaux seigneurs du pays, au premier rang desquels figurait celui de Saint-Chamant, pour arrêter leurs incursions et disperser leurs détachements. Mais des retours offensifs étaient à craindre. Il y avait aussi à redouter les passages de troupes indisciplinées et pillardes, qui, sous prétexte de poursuivre l'ennemi, molestaient et rançonnaient les habitants.

(1) J.-B. Champeval: *Le Bas-Limousin seigneurial et religieux*, t. I, p. 149.

Grâce aux subsides royaux, Tulle se mettait en état de défense et réparaît ses murailles. Les bourgades voisines suivaient l'exemple de la capitale de la province, fortifiaient les tours de leurs églises, les entouraient de remparts ou de fossés. C'est de cette époque que datent la plupart des fortifications ajoutées aux églises de la région.

Le clocher-porche houdé de Saint-Chamant, avec ses deux murs parallèles accolés à angle droit à l'ancien mur de façade, constitue un type à part et se distingue des tours carrées, qui ont été, après coup, munies de hours, comme à Saint-Bertrand-de-Comminges, à Dugny, à Touques, à Saint-Sylvain, à Évron (1) (Mayenne), et à Chitry (2) (Yonne). Les deux murs parallèles du clocher de Saint-Chamant ont été faits pour supporter le houd, et la construction des uns et de l'autre sont de la même époque. C'est donc un système de fortification bâti tout d'une pièce, et qui, malgré sa simplicité et son caractère provisoire, a résisté au temps et nous apparaît aujourd'hui tel qu'il a été construit au commencement du XV^e siècle.

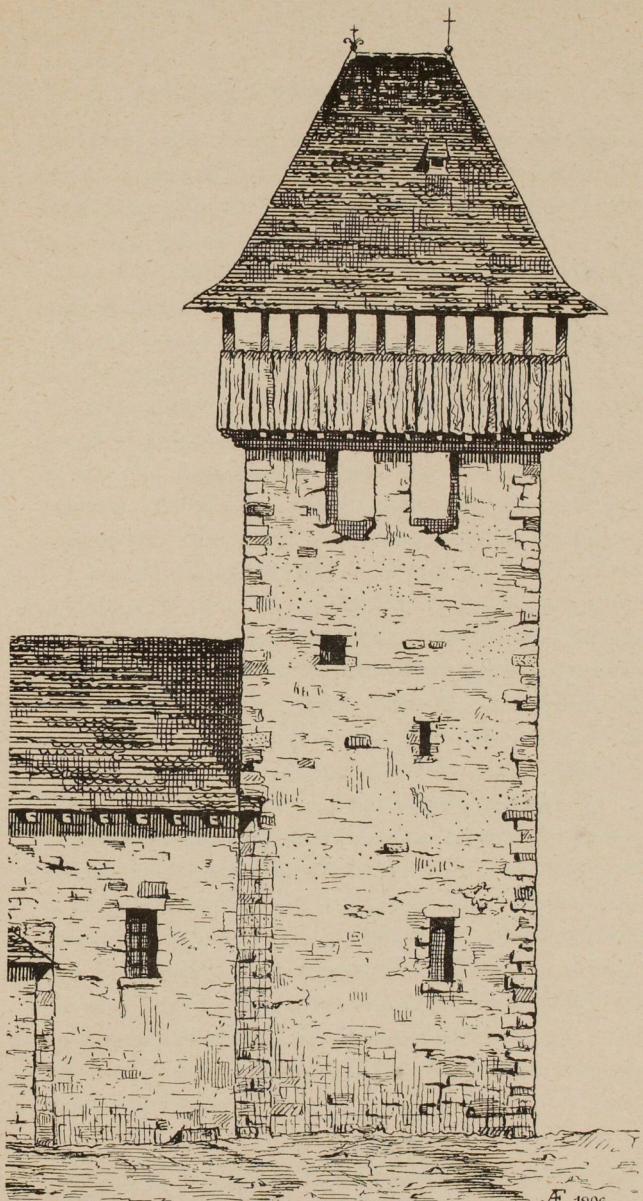
II

Saint-Sylvain.

A Saint-Sylvain, la description de l'église ne peut nous arrêter longtemps. Le transept, qui coupe la nef par le milieu, est plus long qu'elle. Le croisillon du nord est un peu moins large que la nef; celui du sud

(1) Cf. E. Lefèvre-Pontalis : *L'église abbatiale d'Évron*, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVII, 1903, p. 322.

(2) Les clochers à hours d'Évron, de Touques et de Chitry nous ont été signalés par M. Enlart.

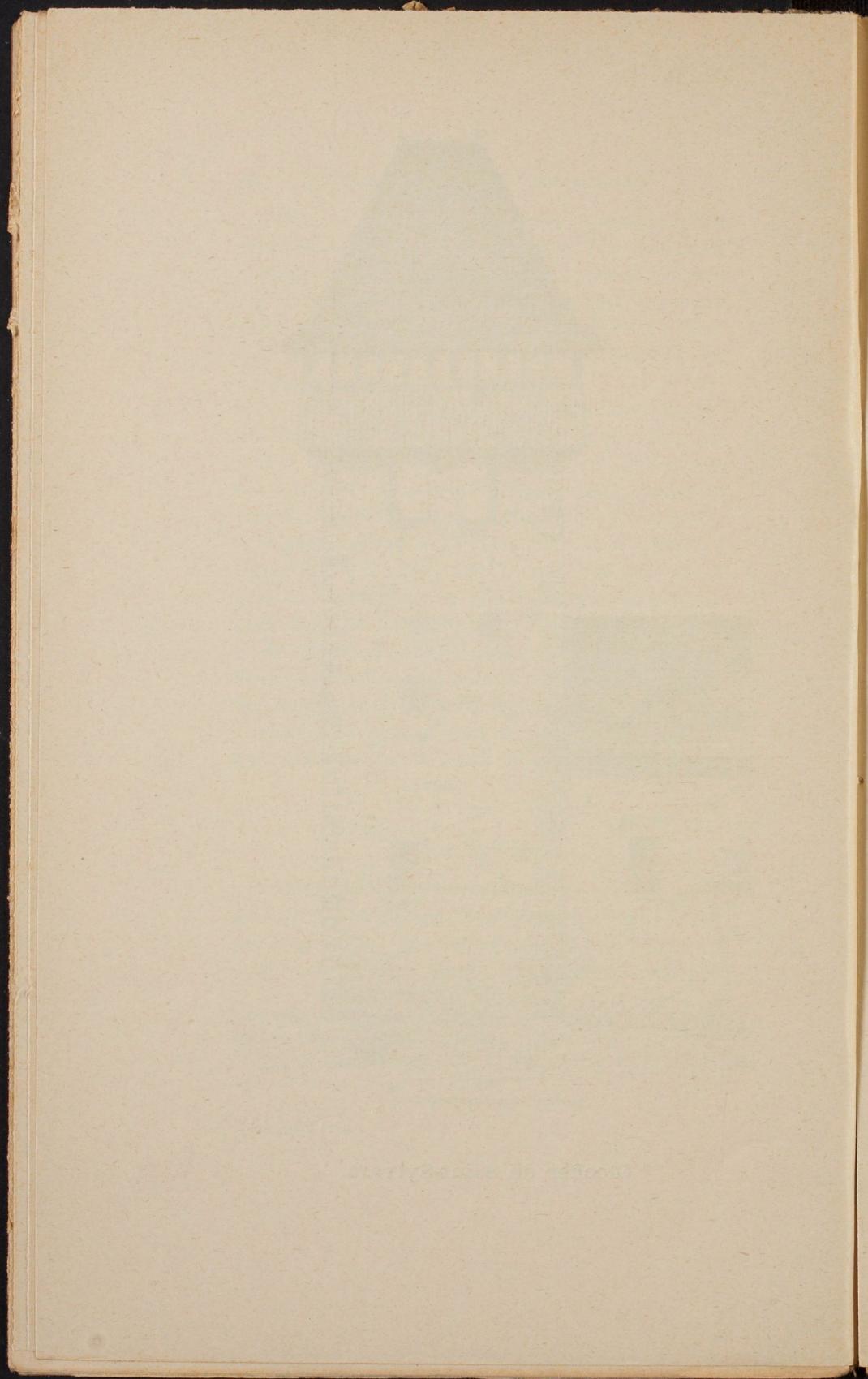


A.F. 1906

0 1 2 3 4 5

André Fage, del.

Clocher de Saint-Sylvain.



est plus large. Une tour rectangulaire oblongue, moins large que la nef et située dans son prolongement à l'est, forme le chevet et sert de clocher. C'est cette tour qui est munie d'un houard en bois.

Le plan anormal que nous venons d'indiquer n'a rien d'intéressant, car il est le résultat de reconstructions modernes, dont quelques-unes sont récentes ; il ne révèle aucune préoccupation artistique.

Trois églises se sont succédé à Saint-Sylvain. La première est mentionnée dans une donation de 861 (1) ; la seconde, qui pouvait dater du XII^e siècle, n'est attestée, en dehors du clocher-tour, que par un chambranle de porte avec colonnette et bénitier, qui se trouve aujourd'hui à l'angle de la nef et du croisillon du sud. Ce chambranle roman peut avoir été déplacé dans un des remaniements de l'église ; toutefois, une vieille peinture, conservée dans la sacristie, représente l'église avant la construction du croisillon du sud et figure une porte s'ouvrant à cet endroit dans la nef. Sur la petite porte actuelle, percée dans le croisillon, on lit la date de 1820.

Aucun caractère architectural ne permet de déterminer exactement l'âge de la nef et du transept, qui sont plafonnés et ne portent pas de trace d'une voûte antérieure. La nef, très certainement plus ancienne que le transept, peut remonter au XIV^e ou au XV^e siècle. Elle a été fortement remaniée. Le croisillon du nord paraît être du XVI^e siècle. Celui du sud a été refait en grande partie au XIX^e. La façade occidentale est de 1857.

(1) M. J.-B. Champeval : *Le Bas-Limousin seigneurial et religieux*, t. I, p. 152.

La tour rectangulaire, qui sert de clocher, dépendait, à notre avis, de l'église romane. Son rez-de-chaussée est couvert d'une voûte d'ogives qui pourrait faire attribuer la construction du donjon au XIII^e ou au XIV^e siècle ; mais il est facile de se convaincre que ces voûtes, faites après coup, ont remplacé un plancher dont on voit encore les supports dans le mur. Ce rez-de-chaussée est éclairé par deux fenêtres en plein cintre, à embrasures très évasées ; une large arcade, en plein cintre également, la mettait en communication avec l'église et avait permis d'y établir le maître-autel. La sacristie y est installée ; on y accède par une petite porte ouverte derrière l'autel, dans le mur qui ferme l'ancienne arcade.

Comme dans la plupart des donjons, il n'y avait pas d'escalier entre le rez-de-chaussée et les étages supérieurs. On monte dans la tour de Saint-Sylvain en passant par les combles de l'église.

La tour en pierre a quinze mètres de hauteur. Au premier étage, elle est percée de petites fenêtres étroites. Au second étage, elle a, sur chaque face, deux baies rectangulaires, allongées, en forme de créneaux. C'est sur ces créneaux que repose la charpente du houd et de la toiture.

Le houd et la toiture sont disposés comme à Saint-Chamant. Le revêtement en madriers a 1^m 75 de hauteur et laisse un vide de 0^m 80 au-dessous de la toiture. L'extrémité des solives surplombe le mur et forme un encorbellement travaillé avec une certaine recherche, orné d'un tore et d'un cavet. Mais, tandis qu'à Saint-Chamant il fallut modifier le clocher et construire en avant deux murs parallèles pour supporter le houd, les habitants de Saint-Sylvain

utilisèrent la tour qui existait et n'eurent qu'à la recouvrir d'une charpente appropriée.

Ce second type de clocher à hourd, qui consiste en une tour carrée, munie de créneaux à la partie supérieure et couronnée par une charpente en encorbellement revêtue de madriers verticaux, était le plus commun. Le clocher-tour de Saint-Germain-les-Vergnes (Corrèze), dont la toiture actuelle repose immédiatement sur des baies en forme de créneaux, devait être recouvert d'un hourd semblable à celui de Saint-Sylvain. C'est encore le type des clochers de Dugny (Meuse), de Saint-Bertrand-de-Comminges, de Touques (Calvados), d'Évron (Mayenne) et de Chitry (Yonne).

Malgré la différence que nous venons de signaler dans les clochers qui leur servent de soubassement ou de soutien, il faut reconnaître que les hourds de Saint-Chamant et de Saint-Sylvain ont un air de parenté très caractérisé. Les deux localités, distantes seulement de quatre ou cinq kilomètres, sont situées, l'une et l'autre, dans la vallée de la Souvigne. Exposées aux mêmes dangers, elles adoptèrent un même système de défense. Il est impossible de dire quelle est celle des deux constructions qui a été copiée sur l'autre. Les charpentes sont semblables ; dans chacune d'elles, les pieds-droits ont à peu près le même écartement ; enfin, la chemise de madriers ne recouvre en hauteur que les deux tiers du pan de bois.

Cette dernière particularité distingue les hourds que nous venons de décrire de tous ceux que nous avons signalés en dehors du Limousin. A Saint-Bertrand, à Dugny, à Chitry et à Touques, le hourdage ne

laisse aucun vide entre le mur et la toiture ; le haut de la tour est complètement fermé. Aussi, dans ces clochers, l'enveloppe de bois est percée de meurtrières par lesquelles les défenseurs pouvaient surveiller l'approche de l'ennemi et tirer sur lui. Si le revêtement en planches du houd d'Évron ne monte pas jusqu'à la toiture, c'est qu'il est muni lui-même, comme un chemin de ronde couvert, d'un petit toit qui mettait les gardiens à l'abri de la pluie et des projectiles retombant d'aplomb ; il est percé d'archères de distance à distance.

A Saint-Chamant et à Saint-Sylvain, au contraire, il n'y a pas de meurtrières ; l'enveloppe ressemble à une haute balustrade pleine, à un abri continu, de la hauteur d'un homme, par-dessus laquelle les défenseurs, en se hissant sur un marchepied, pouvaient se servir de leurs armes. Le houd étant en encorbellement, le vide qui existe entre la chemise de madriers et l'aplomb du mur faisait l'office de mâchicoulis.



